

René Merle, *Une Mort qui n'en finit pas ? L'écriture de l'idiome natal de la fin de l'Ancien Régime à la naissance du Félibrige*, (Sud-Est français de langue d'Oc, zone francoprovençale de France et de Suisse), MARPOC, 1990

Le foyer lyonnais.

Le corpus des textes *patois* de la région lyonnaise est établi au 19^e siècle dans la nostalgie, dépourvue de tout espoir renaissantiste, des érudits locaux (1). À la différence de ce qui peut se passer plus au sud, l'inventaire et la restitution des textes ne se soutiennent pas de la légitimation d'une reprise d'écriture de l'idiome, mais du regard attendri porté sur un univers à jamais disparu. Notre approche n'est pas ici celle, tout à fait nécessaire, du dialectologue : elle s'en tient à la double question du sens de l'apparition, puis de la restitution précoce, de textes dialectaux, dans la seconde ville de France (en 1790, Paris a 600.000 h, Lyon 150.000 h, Marseille et Bordeaux 110.000 h) qui est aussi celle où, à travers les revendications des artisans de la soie en voie de prolétarisation, les *canuts*, se pose la "question sociale". La production de textes dialectaux, leur traitement ultérieur, nous interrogent dans la comparaison avec les productions occitanes, provençales tout particulièrement : la dimension nationalitaire du sud, fondée en dignité historique et littéraire, est absente des textes lyonnais, apparemment nés du seul plaisir d'écrire un idiome en rapide réduction sociologique d'usage.

Une autre question, qui mériterait un ample développement, serait le rapport de Lyon, capitale régionale, ville d'imprimerie, avec les régions de parlers francoprovençaux qui l'entourent, et où le dialecte est encore fort vivant (2).

Première constatation, clairement énoncée par l'érudit magistrat Onofrio en 1864, le 18^e siècle est producteur de textes, le 19^e siècle seulement restituteur : "Au XVIII^e siècle, à Lyon, la plupart des artisans parlent encore le patois. La bourgeoisie ne le parle plus, mais elle le comprend, et elle s'en sert encore quelquefois soit dans les divertissements du carnaval, soit lorsqu'elle veut déguiser une satire sous une forme populaire. On ne trouve plus d'actes ni de livres patois ; mais c'est l'époque des noëls et des chansons satiriques.[...] Au XIX^e siècle, non seulement personne ne parle plus le patois à Lyon, mais on ne l'y comprend plus. Aussi n'y publie-t-on rien dans ce langage. C'est le dialecte *canut* qu'on emploie quand on veut donner à une publication une couleur tout à fait populaire" (3). (Ce dialecte *canut* est une forme du français régional, à fort substrat *patois*, et au vocabulaire riche en termes de métiers.) Répondant à l'enquête Grégoire, en 1790, Morel l'aîné, ci-devant procureur à l'élection, atteste que le français est encore compris par tous, bien que le *patois* soit encore général à Lyon : "Gens de rivière, bouchers, ouvriers en soie, poissardes, marchandes d'herbe ont chacun un langage qui leur est propre.[...] Nous avons vu de temps en temps quelques chansons & noëls en patois ; mais c'étoient de simples plaisanteries, composées par des gens de la ville, du ramassis de mots des differens dialectes ou provinces voisines, et principalement des jargons du Peuple de la ville, et de plusieurs mots françois auxquels on a donné une physionomie patoise. Ces petits ouvrages éphémères, presque aussitôt oubliés que produits, peuvent être regardés comme des morts nés. Il ne s'en est conservé aucun. On m'a cependant assuré qu'il se trouve quelques actes en patois dans le chartrier du chapitre de notre cathédrale, et dans ceux de nos collégiales" (4).

L'écriture dialectale apparaît ainsi comme un jeu sans importance, pratiqué par quelques bourgeois, sur fonds de réduction sociologique de l'idiome.

Que la ville soit précocement francisée est une évidence, mais elle l'est dans l'autocorrection culpabilisante. Avec Marseille, première ville à réimprimer *les Gasconismes corrigés* en 1792, Lyon est centre de correction du langage. Domergue y lance son *Journal de la Langue Française*, de 1784 à 1787, et son collaborateur occasionnel l'instituteur Mollard y publie en 1792 ses *Lyonnoisismes, ou Recueil d'expressions vicieuses* qui deviendront le *Dictionnaire du mauvais langage* en 1797, (réédité en 1803, 1810, 1813), dont l'influence nationale sera importante.

Lorsqu'éclate la Révolution, l'imaginaire lyonnais est doublement marqué de parole dialectale : la connivence railleuse, en délégation de parole populaire, que le vaudeville de théâtre ne dédaigne pas, à l'occasion, est unanimiste et intégratrice. Mais cette parole ambiguë est facilement retournée par les possédants contre ceux qu'elle représente. Elle peut alors être signifiante de l'exclusion sociale : la chanson dialectale dit la misère, mais aussi la force brutale, l'ivrognerie, la paresse du *taffetatier*.

Sous la Révolution, la bourgeoisie marchande et les couches populaires s'affronteront durement, et la première sera fédéraliste, en 1793. Quelle place tient l'idiome natal dans ces affrontements ?

Il convient de distinguer l'écriture de l'idiome de son usage oral, attesté par exemple en mai 1793 par le représentant en mission Gonchon, (lyonnais dorénavant ouvrier en soie à Paris) : "Toutes les femmes disaient que j'avais été envoyé pour protéger les accapareurs. Comme elles tenaient ces propos en patois lyonnais, je m'écriai sur le même ton et dans le même patois : *Bravas citoyenas ! vo ne volli donc pas m'écota ?* Elles furent toutes surprises de m'entendre parler leur patois, et alors elles demandèrent les premières le silence, en disant toutes : *Ecotons-le, il a l'air d'un bon infant* " (5).

À l'écrit, l'idiome ne semble avoir été utilisé que par les contre-révolutionnaires : le complot aristocratique de l'automne 1790 est préparé par une vague de publications où le français régional du parler *canut* a sa place. Une chanson dialectale est même imprimée en novembre à l'occasion de l'exposition sur la Bastille (6). Cruelle raillerie, la parole patoise, sur l'air d'un Noël dialectal connu, couvre l'agression contre le nouveau régime. La chanson s'encadre de français, du titre au dernier couplet, preuve que l'usage du dialecte est emblématique du hors-jeu pris par l'observateur ironique devant la fête jacobine, mais ne peut être politiquement efficace que dans le rapport au français. Par ailleurs est diffusé dans la zone francoprovençale et largement au-delà un très long dialogue où le parler des paysans soutient la cause des aristocrates (7).

L'idiome réapparaît, après Thermidor, dans des recueils de chansons françaises réclamant le châtiement des "terroristes" : là encore le rapport au français est éclairant. Les pièces françaises peuvent aller au style noble, les pièces dialectales s'en tiennent au registre familier ou à la gravité de la plainte. L'idiome est utilisé ici pour dire, dans la langue même de ce peuple qui a fait si peur aux possédants, la haine éprouvée par les nantis à l'égard du peuple. L'idiome révèle la vérité viscéralement ressentie de l'affrontement, que le français pare de rhétorique.

Parallèlement à ce soulagement meurtrier qui suit la chute de Robespierre, le peuple n'est mis en scène que dans la plaisanterie apolitique en parler *canut*, dans un réalisme distancié et méprisant. L'idiome, langue ancienne du peuple, gage d'unanimisme, est utilisé en assomption de la défaite populaire ; la langue nouvelle du peuple, le français (régional) qui doit l'intégrer à la nouvelle société, est utilisé pour renvoyer ce peuple à son inculture et à sa naïveté. Dorénavant, Lyon de l'Empire et de la Restauration apparaît comme totalement francisé.

Évoquant son séjour à Lyon (1830-1835), V. Gelu n'évoque jamais une quelconque dialectophonie de ses compagnons de travail et de plaisir. Mais après tout, Stendhal a pu vivre à Marseille sans, apparemment, repérer qu'on y parlait provençal. Les *Archives historiques et statistiques du département du Rhône*, publiées par des érudits s'intéressant au *patois* depuis l'enquête de 1807, comme Cochard, sont lieu important de restitution patrimoniale dialectale ; elles écrivent en 1830-1831 : "Le patois de Lyon est principalement celui dont se servent les ouvriers en soie, taffetatiers et autres, connus sous le nom de *canus*, et qui forment la majeure partie du bas peuple de cette ville. Il y a d'autres patois qui appartiennent spécialement aux habitants des communes rurales et des petites villes du département du Rhône. Ces derniers diffèrent tous, plus ou moins, entre eux, et par l'accent et par la prononciation, et par les mots qui les composent. Nous ne sommes pas à même, en ce moment, de fournir à notre estimable correspondant l'échantillon qu'il paraît désirer du langage *canu*, mais il en trouvera d'autres dans plusieurs endroits de ce recueil, où nous avons inséré des chansons et des Noël composés dans ce langage, et où nous comptons, par la suite, en offrir à nos lecteurs encore

quelques-uns, dus au docteur Laurès, auteur du *Supplément aux Lyonnais dignes de mémoire* de l'abbé Perneti, et à feu M.Révéroni, qui ont excellé l'un et l'autre dans les poésies de ce genre" (8).

Or ces pièces, censées illustrées le parler *canut* sont bien dans l'idiome, et non en français régional. Les *Archives* semblent donc admettre que le *patois* est encore vivant dans le peuple de Lyon en 1830. Mais on peut lire quelques pages plus loin, en note d'un *noël en patois lyonnais*, une affirmation plus nuancée : "Ce Noël pris sur une ancienne copie est dans l'ancien patois du bas peuple de Lyon, que l'on parle encore en plusieurs villages du département du Rhône. Il existe un grand nombre de chansons dans le même idiome, qui ne sont que des parodies de cette pièce et qui se chantaient sur le même air, bien connu à Lyon" (9).

Où est la vérité ? Sans doute n'est-elle pas univoque : J.M.Villefranche, dans un ouvrage publié en 1891 (10), constate la mort récente d'un patois que tous parlaient encore dans son enfance aux portes de Lyon, autour de 1840. Le patois peut être présent par sa persistance dans le terroir immédiat, par une pratique populaire urbaine chez les plus âgés, comme chez les nouveaux venus si nombreux, qui conservent leurs liens avec le terroir.

Des chansons dialectales anti-jacobines font l'objet de restitutions politico-patrimoniales en 1825 et 1833, mais pas la chanson de révolte des *canuts* de 1744, en "vrai patois de Lyon". Elle ne le sera qu'en 1844, mais alors les deux insurrections des *canuts* ont déjà eu lieu. De 1831 à 1834, *l'Echo de la Fabrique*, journal des mutuellistes de Lyon, n'utilise qu'un français de grande dignité : ses poètes sont Bérenger et Lamartine, ou des auteurs locaux républicains. Aucune concession au populisme dialectal, pas même dans un billet de connivence locale, encore moins dans l'assomption d'une dimension de classe.

La planète du patois, chère aux érudits, apparaît donc comme une planète morte, rassurante restitution patrimoniale, dissociée de la menaçante réalité populaire. La masse artisanale prolétarisée, dont on peut dans les soirées ou dans les publications bourgeoises railler ou utiliser en connivence amusée le français régional, le *langage canut*, a choisi le français dans les manifestations publiques de son organisation et de ses actions.

Or, la répression sanglante de 1834 est à l'origine d'une publication curieuse, venue des portes de Lyon (11). L'écrasement des *canuts* suscite un très long poème héroï-comique, où Roquille met en scène les déclassés, mouchards et agents provocateurs, auxquels il attribue, à partir du mécontentement des travailleurs, le déclenchement et la prolongation de l'insurrection.

Roquille écrit dans son parler de Rive-de-Gier (où il a commencé à publier), mais ici le patois dépasse son ordinaire dimension locale, pour traiter des tragiques événements de la capitale régionale à partir du regard extérieur de la conscience régionale (dont l'idiome est le signifiant). Certes, l'usage du dialecte permet au premier degré de déjouer la censure, (le texte n'est pas traduit). Mais, au-delà, il pulvérise la cohérence d'un système politique et social qu'il est censé respecter. Le pouvoir et les conservateurs lyonnais ne s'y tromperont pas, qui enverront l'auteur au tribunal.

Le ferblantier de Rive-de-Gier ne prend pas parti, et sans doute le patois est ici l'arme adéquate de cette indécision fondamentale, puisque par définition le patois est hors-jeu : français traduit souvent, et ostensiblement traduit, (Roquille dit clairement traduire en son parler "sauvage" les discours français des uns et des autres), le texte de Roquille est certes un texte de plaisir de la pratique dialectale, dont il faut mesurer l'importance (en volume) pour son temps : combien de publications méridionales atteignent alors ses 84 pages ? Mais il n'a plus fonction directe de représentation sociologique. Roquille parle moins en son nom, et encore moins au nom des insurgés, qu'il ne prétend en rien représenter, qu'au nom d'une sorte de conscience extérieure, apparemment détachée : c'est que, à l'évidence, la révolte est à la fois juste et absurde, que le pouvoir a raison de maintenir l'ordre mais qu'il n'en est pas moins criminel. Le dialecte permet de dire cet indicible, quand l'analyse rationnelle n'y suffirait pas, quand le choix de son camp n'est pas possible. La pathologie dialectale pour être apparemment plaisante, est signe d'un malaise social que le français traite autrement.

La pièce de Roquille marque la fin de l'usage écrit du dialecte lyonnais. Un an après la *Revue de Vienne* écrira : "Le patois, si rebelle, si rétif lorsqu'il s'agit d'exprimer les méditations de l'intelligence ou les émotions de l'âme, développe les ressources les plus souples, les plus complaisantes, pour satisfaire les besoins capricieux de la conversation. Avant que la politique eût rendu les Français tristes pour les rendre heureux, tous les rapports de la société s'échangeaient sur le ton de la plaisanterie. Les classes populaires conservent encore l'habitude de traiter en riant les affaires sérieuses, et le patois sert admirablement cette immense consommation de gaîté, soit par l'abondance de ses formules proverbiales, soit par la fécondité énergique d'une foule d'expressions, dont l'emploi d'une seule suffit pour éveiller dans l'esprit plusieurs idées".

La Révolution de 1848, qui relance quelque peu l'usage d'une écriture de l'idiome, entérine surtout, sous la plume de lettrés comme l'avocat Perouse, l'usage spirituel, mais réducteur, du français si particulier des quartiers populaires.